



JANVIER 2019

Le canton prend la direction du projet de la nouvelle patinoire dont il a la responsabilité en vertu de la loi sur la répartition des tâches en matière de sport (LRT-3) et opte pour un financement public.

SEPTEMBRE 2020

Les contours de la nouvelle patinoire sont validés, avec le choix d'une double glace.



JANVIER 2022

Le Grand Conseil vote le crédit d'études en vue de la construction de la nouvelle patinoire.

MARS 2024

Le projet lauréat du concours d'architecture est dévoilé, au terme d'un concours qui a vu plus d'une trentaine de dossiers déposés.



HIVER 2024-25

Projet de loi de crédit d'investissement en vue de la construction de la patinoire